



Travaux au cimetière

Réfection du mur et sécurisation du stationnement



À compter du 23 septembre 2026, des travaux vont débuter au niveau du cimetière communal, rue des Grands Prés, afin de procéder à la réfection du mur de clôture et à l'amélioration du stationnement le long de la route.

Des travaux nécessaires pour renforcer la sécurité à l'entrée du village

Le mur actuel présente en effet un état préoccupant : il penche dangereusement en direction de la rue et présente un risque d'effondrement. Sa réfection est donc nécessaire afin de garantir la sécurité des automobilistes, des piétons et des usagers du cimetière.

Situé à l'une des principales entrées du village, côté Épône, cet aménagement constitue également une occasion d'améliorer durablement l'environnement et les conditions d'accès au cimetière en prévoyant également l'élargissement du stationnement situé le long du cimetière et de la route, en lieu et place d'une partie du talus existant.

Des restrictions temporaires de circulation et de stationnement

La réalisation de ces travaux nécessitera une emprise sur la voirie et entraînera des restrictions temporaires de circulation et de stationnement. Ainsi, les usagers devront notamment être attentifs :

- à l'interdiction de stationner dans la zone du chantier et à ses abords immédiats,
- à la limitation de la vitesse à 30 km/h,
- à l'interdiction de dépasser,
- à la mise en place d'une circulation alternée, lorsque les travaux le nécessiteront.

Un investissement pour la sécurité et l'amélioration du cadre de vie

Le présent projet représente un investissement prévisionnel de 69 110 € HT, soit 82 932 € TTC.

Les subventions suivantes ont été obtenues :



Fonds de concours GPS&O : 24 188 €

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat) : 20 733 €

Fonds de compensation de la TVA (Etat) : 11 334 €



Dans le cadre de l'organisation du Cross annuel du Collège Benjamin Franklin d'Épône, la portion entre le parking du stade « Les Aulnes » et le gymnase d'Épône de la rue des Grands Prés sera fermée à la circulation le :

Mercredi 14 octobre 2026 entre 8h30 et 12h30

CROSS du 
Collège Benjamin Franklin

La commune vous aide :



Participation aux frais d'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2025/2026

Conscient des difficultés rencontrées par les familles pour la garde de leur(s) enfant(s) les mercredis et durant les vacances scolaires, notre commune ne pouvant proposer de structure d'accueil, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de pérenniser cette aide financière lors de sa séance du 29 septembre 2020 comme suit :

- 3 € par jour d'accueil et par enfant de 3 à 10 ans inclus
- pour leur accueil au sein d'une structure publique d'accueil de loisirs sans hébergement agréée au cours de l'année 2025/2026 (septembre 2025 à août 2026), hors stages, séjours ou colonies de vacances.

Pour faire la demande de versement, fournir avant le 30 novembre 2026 la ou les factures correspondantes et un RIB (si même RIB que l'année passée, le signaler) pour le virement bancaire en décembre.

Participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2026/2027

Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le Conseil municipal a également décidé de pérenniser sa participation d'un montant de 35 € aux frais de transport scolaire collectif de ses jeunes lycéens ou étudiants. Cette aide est donc reconduite pour l'année scolaire 2025/2026.



Pour faire la demande de versement, fournir avant le 30 novembre 2026 une copie de la carte de transport, un certificat de scolarité et un RIB (si même RIB que l'année passée, le signaler) pour le virement bancaire en décembre.



- Nous acceptons les envois par mail (mairie@la-falaise.fr) toutefois, les justificatifs devront être en pièces jointes et non dans le corps du mail afin d'éviter de devoir les extraire et les reformater. Merci de votre compréhension.
- Une fois la date dépassée, aucune demande ne sera prise en compte.

Colis de Noël 2026 des Sages



Cette année, les falaisien(ne)s de + de 70 ans peuvent s'inscrire pour recevoir un colis de Noël : vous avez jusqu'au 16 octobre 2026.



Les colis seront exclusivement à retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels du 7 au 11 décembre 2026.



COUPON-INSCRIPTION - COLIS DE NOËL DES SAGES

*À retourner en mairie pour le 16 octobre 2026 (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)
Inscription possible par courriel avec les informations demandées ci-dessous à : mairie@la-falaise.fr*

NOM et prénom(s)
Date(s) de naissance
Adresse
Téléphone Courriel